



LEGENDE

SECTEUR AVAL (Pont des Chèvres)

ÉCOULEMENTS MODELISÉS

- lits mineurs
- Zones inondables : écoulements lents à locallement rapides
- Point bas : poches de stockage

ÉCOULEMENTS NON MODELISÉS

- Zones inondables : écoulements rapides
- Zones inondables : écoulements lents à locallement rapides
- Zones inondables : écoulements lents à zones de stockage
- Zones inondables : zones de stockage possible

SECTEUR CENTRAL

- Cote de référence applicable au plan d'eau de tout le secteur
- Cote de référence applicable au profil en travers (entre 2 profils en travers, nécessité d'interpolation linéaire)
- Écoulement actif
- Écoulement lent : zone d'expansion pour une inondation avec lame d'eau de 0,50 m sur l'axe d'écoulement actif
- Écoulement lent : zone d'expansion pour une inondation avec lame d'eau de 0,50 m sur l'axe d'écoulement actif
- Point bas : poches de stockage
- Zone d'eau faible à fort
- Étude hydrologique préalable à la révision partielle du PPR
- Liste des zones inondables
- Liste des zones de cotes de référence
- Sens d'écoulement

HAUTEURS D'EAU (cru centennale de l'ALAINNE)

- 0 à 0,25 m
- 0,25 à 0,50 m
- 0,50 à 1,00 m
- 1,00 à 1,50 m
- 1,50 m et plus

VILLE DE CHAMBERY

POLE URBANISME RÉGLEMENTAIRE

Plan Local d'Urbanisme

ANNEXES

PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION

PLANCHE 2

Carte des zones inondables en crue centennale

Cotes de référence

PPRI approuvé par arrêté préfectoral du 28 Juin 1999
Révision partielle approuvée par arrêté préfectoral le 07 Décembre 2011

Echelle : 1/2500

Fait le : 29/01/2006

CARTE/COUCHE : PLU/PPRI_Zonage

PLU-3.5.2.b